

**Programme CDE - APR 2008/2009**

**Rapport intermédiaire d'activité**

*Date remise : Mai 2011*

Vers un nouvel esprit de la démocratie : Concertation instituée et mobilisation citoyenne autour de l'aménagement de l'éco-quartier intercommunal de l'Union.  
Roubaix-Tourcoing-Wattrelos

Responsables scientifiques :

Bruno Villalba, Maître de conférence en science politique à l'IEP de Lille et chercheur au CERAPS (UMR8026)  
Majdouline Sbaï, co-directrice, Université Populaire et Citoyenne

*Durée de la recherche :*  
*Trois ans : de Septembre 2009 à Septembre 2012*

*Université Populaire et Citoyenne, 03 20 82 23 96, [caroline.l@upc-roubaix.org](mailto:caroline.l@upc-roubaix.org)*

**Date d'engagement subvention MEDDTL : SEPTEMBRE 2009**

**Montant du budget : 143 000 TTC €**

**Cofinancements obtenus : 10 000 TTC euros**

**Participants au projet : SEM Ville Renouvelée, LMCU, Collectif de l'Union**

## I- RAPPEL DES OBJECTIFS

La recherche a pour objectif général de mieux comprendre les mécanismes de reconnaissance et d'intégration des enjeux participatifs lors de l'élaboration d'un projet d'éco-quartier. Loin de constituer une étape obligée, la participation peut-elle constituer une procédure de reformulation des intentions et des modalités de réalisation d'un projet « durable » ? Sur ce territoire façonné par l'histoire industrielle et les luttes urbaines et sociales, nous voulons étudier les formes d'articulation entre concertation instituée et nouveaux mouvements sociaux en demande de développement social et écologique et de gouvernance territoriale. Cela permettra d'interroger la manière dont la labellisation récente de projet en « éco-quartier » induit une reformulation des intentions des commanditaires. Au-delà, il s'agit de comprendre comment l'articulation des questions écologiques et sociales s'insère dans les dispositifs participatifs et induit, ou pas, une réévaluation des procédures participatives.

**La recherche est construite à partir de trois hypothèses sous-jacentes :**

### **1. Effets de l'institutionnalisation des procédures participatives.**

La participation est une injonction de plus en plus formulée dans les politiques publiques locales ; elle résulte d'une application des contraintes légales (renforcement des dispositifs participatifs dans l'élaboration et la mise en place des politiques locales — gestion de projet etc.), ainsi que d'une appropriation de cet enjeu par les élites des politiques locales. Une telle évolution participe à une institutionnalisation de ces dispositifs participatifs. Si cela conduit à une forme de démocratisation du champ politique (extension des zones de l'intervention des citoyens ou des habitants), elle aussi comme corolaire une *professionnalisation des dispositifs participatifs* (implication de personnels dédiés, utilisations d'outils produits par des officines spécialisées, formation sur le tas par les animateurs associatifs, etc.). *Ces formes d'appropriation témoignent d'une évolution importante sur les modes de construction locaux de ces formes de participation.*

### **2. Dynamiques de construction des projets de territoire sur les formes de la participation**

Les contraintes territoriales (situations sociales et écologiques) contribuent à impacter l'organisation des projets de territoire. Les acteurs locaux sont à la fois tributaires de cette histoire, mais ils réalisent aussi un travail d'adaptation de ces contraintes à l'organisation de projets de développement locaux. Comment prendre en compte les conséquences de l'histoire du site (conflits identitaires territoriaux ; requalification industrielle) et de l'évolution des outils de définition du projet (problématique du développement durable urbain, éco-quartier) ? *Il convient de questionner la manière dont émerge les enjeux de la durabilité (rhétorique du développement durable, de l'éco-quartier...) comme mode de validation du projet d'aménagement urbain.*

### **3. Emboîtement du social et de l'écologique comme élément de transformation des modalités de concertation locale.**

La question participative est avant tout étudiée et construite à travers la dimension sociale (condition d'une égalité de la participation, conditions de son efficacité, dispositifs d'inclusion, etc.). En quoi la question environnementale peut contribuer à élargir cette perception et induire une évolution de la compréhension des modalités participatives ? Les courants théoriques de l'écologie politique (au sens anglo-saxon du terme) peuvent contribuer à apprécier différemment la construction des registres de participation. Comment aboutir à une requalification de la durabilité en ce sens, et donc, une reformulation du projet local ? Comment la convergence des enjeux sociaux et écologiques apparaît dans les revendications

locales ? Comment deviennent-elles force de proposition complémentaire au projet institutionnel ? *La conjonction des enjeux sociaux et environnementaux obligerait, par l'usage de procédures participatives ouvertes, à une reformulation d'un projet durable d'aménagement du territoire.*

*L'objectif central du projet de recherche est d'examiner comment « l'enjeu écologique » peut devenir un facteur de reformulation des modalités pratiques de concertation. De périphérique, l'enjeu écologique acquiert progressivement un statut lui permettant de contribuer à la renégociation des objectifs du projet d'aménagement et ce faisant, à réorganiser les modalités de la participation. Cet enjeu semble conditionner les procédures du dialogue inédites, en élaborant un nouveau cadre d'appropriation des objectifs du projet.* Ainsi la question de la démocratisation du processus d'élaboration des politiques publiques (porté par le mouvement social) se confronte à celle de la participation instituée (portée par les décideurs locaux y compris l'aménageur). Cela amène à interroger comment les modalités pratiques de la concertation sont bousculées par l'enjeu écologique.

## II- Etat d'avancement des travaux

### 1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES.

La méthodologie choisie pour le projet est d'opérer des travaux sur deux dimensions, apparaissant aujourd'hui *interdépendante* :

1. *Une analyse territoriale.* Les représentations sociales et culturelles du territoire se sont construites par l'évolution historique de la Zone de l'Union : modification spatiale, paysagère et écologique, économique et sociale. Elles participent à la vision prospective du projet du territoire de l'Union, à la jonction de trois limites administratives urbaines (la ville de Roubaix, de Tourcoing et de Wattlelos). *L'analyse vise à étudier les effets du territoire dans la succession des projets d'aménagement.*

*Le territoire géographique principal est concentré autour de la zone de l'Union (zone d'influence et de concurrence de différences collectivités : villes de Roubaix-Tourcoing-Wattlelos et métropole Lilloise), auquel est ajouté l'analyse de territoires périphériques, qui permettent de saisir la complexité des articulations territoriales en jeu (la liaison Zone de l'Union – quartiers périphériques à l'Union (Alma, Cul de four, Blanc Seau, Gambetta, l'Épidème, le Sapin Vert, la Mousserie).*

2. *Une analyse ethnographique.* La dimension participative soulève la question des modalités de son appropriation (dimension théorique et pratique). Pour appréhender cela, l'équipe a choisi d'investir les lieux via une démarche ethnographique, permettant de reconstituer les parcours biographiques des principaux animateurs (associatifs et institutionnels) afin d'analyser les modalités de construction des discours (du social à l'écologique) et saisir l'évolution des pratiques mises en place (adaptation aux contraintes participatives). Cette immersion participante<sup>1</sup> semble indispensable à la reconstruction des identités individuelles au travers de l'identité évolutive du collectif de l'Union. L'approche qualitative a été privilégiée et favorise l'observation des trajectoires et

---

<sup>1</sup> Construite et menée par Caroline Lejeune, doctorante en sciences politiques, Ceraps/UPC. Cette immersion permet d'établir un diagnostic social sur les mobilisations autour du projet d'éco-quartier de l'Union et de constituer un réseau territorial parmi les acteurs mobilisés. Ce positionnement assure une gestion dynamique des données et un partage entre le savoir scientifique et le savoir profane opéré dans l'activité quotidienne de la doctorante.

pratiques sociales (professionnelles, militante, politique) des acteurs. L'identification des moteurs de la mobilisation individuelle et collective participe aux mécanismes de légitimation des revendications, et par conséquent à la compréhension des mécanismes des mouvements sociaux. De manière complémentaire, elle permet d'identifier les vecteurs de transmission et d'appropriation des enjeux d'un réseau à un autre. Ces travaux permettent de rendre compte de la construction de l'identité sociale des acteurs autour du projet d'aménagement à partir de la question écologique mobilisée par les réseaux et les individualités. Le passage des revendications traditionnelles (ouvrière, patrimoniale) à des revendications de durabilité (convergence des enjeux, patrimonialisation du bien commun) permet d'observer le passage d'une identité sociale « populaire » ou « professionnel » vers une identité territoriale valorisée par la question écologique. Ce glissement du social vers une identification écologique amène à des revendications localisées associées à la question du risque social et écologique face à l'urgence écologique. Ce travail qualitatif contribue à rendre visible auprès des acteurs les convergences et divergences à partir desquels la troisième phase du projet de recherche sera lancée. En effet, l'analyse des entretiens et sa restitution aux acteurs locaux lors du prochain séminaire scientifique permettra de qualifier les enjeux sociaux et écologiques au regard de leurs apparitions dans les procédures de concertation associées aux entretiens individualisés.

Les *techniques d'enquêtes retenues* (observation participante, questionnaire semi-directif<sup>2</sup> (voir tableau 1), analyse documentaire officielle et littérature grise...) permettent de saisir l'évolution temporelle des positionnements des acteurs concernés, ainsi que de reconstituer les transformations des discours dans les propositions d'aménagement du site.

**Tableau 1 : Acteurs ciblés de l'analyse territoriale**

Elus Métropolitain	VP DD, VP Economie, VP urbanisme), Elus Municipaux (Les Maires, les adjoints chargés du développement durable, de l'urbanisme, de la démocratie participative) et élus des conseils de quartiers
Techniciens	la LMCU (chef de projet), Techniciens des villes, techniciens de la SEM VR (chef de projet, chargé de l'expertise sociale et du développement durable).
Militants associatifs – Président des associations	Collectif de l'Union (Cense de la Tossée, Association des Anciens Salariés de la Tossée, Habitat Ecologique Partagé, Groupe d'Actions des Demandeurs d'Emploi, habitants membre du collectif), comité de quartier Fresnoy-Markellerie, comité de quartier du cul du four.
Structure d'action sociale	Centre sociaux des quartiers environnants
Des résidents de l'Union	des personnalités du territoire sont identifiées

### État d'avancement des enquêtes

Sur un groupe de quarante-six acteurs concernés (voir tableau 1) 10 entretiens semi-directifs ont été réalisés : trois membres du collectif de l'Union (UPC, les anciens salaires du textile, Pierre De Sariac), trois techniciens de la SEM (Directeur, chef de projet, Chargé de mission expertise sociale et développement durable), une association locale (Entrelianes), deux élus (Maire de Tourcoing, VP LMCU Chargé du développement durable et de l'Agenda 21) et un technicien de la ville de Roubaix. Les entretiens ont été passés suivant une grille de question construite par le comité de recherche.

Par ailleurs, l'observation participante menée par Caroline Lejeune a permis de compléter ces entretiens guidés par une série d'entretiens informels, qui viennent compléter ces entretiens guidés. L'intégration de la doctorante C. Lejeune au sein du collectif de l'Union a pris effet dès février 2011. Salariée de l'UPC, du fait de son CIFRE, son immersion au sein du collectif

<sup>2</sup> La grille d'entretien permet une progression de la réflexion sur la dimension environnementale du projet. L'articulation du social et de l'écologie, démocratie et de l'écologie est rendue visible par cette grille d'analyse.

de l'Union a été facilité par Majdouline Sbaï, proche des mouvements associatifs Roubaisiens et Vincent Boutry, animateur et membre du collectif de l'Union. L'évaluation de la perfectivité de son immersion fait l'objet d'une évaluation qualitative au regard des objectifs décrits précédemment.

## 2. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Nous menons une réflexion sur la concertation en s'interrogeant sur les processus de transformations de la participation citoyenne par la question environnementale (ou comment l'écologie modifie les procédures participatives dans un projet d'aménagement). Cette recherche se construit en quatre étapes principales.

### 2.1 Reconstitution de la socio-génèse de la Zone de l'Union (approche socio-historique du territoire)

L'objectif est de *reconstituer l'identité territoriale de la zone de l'Union, dans ses dimensions culturelles, institutionnelles, militantes*<sup>3</sup>.

1) la compréhension historique du territoire a permis de **saisir l'identité culturelle** du territoire de l'Union (évolution spatiale, sociale, économique et environnementale du site) et de comprendre la construction sociale d'un sentiment d'appartenance des populations à la zone de l'Union autour de la solidarité ouvrière. L'analyse de la construction des politiques d'aménagement, de renouvellement local de 1970 à 2011 contribue à formuler une analyse socio-spatiale du territoire de l'Union. Cette analyse dévoile **une ségrégation socio-spatiale** des territoires périphériques à l'Union. Ce phénomène s'explique notamment par la conciliation des stratégies politiques et intérêts économiques des dynamiques territoriales. Le cumul d'inégalités territoriales<sup>4</sup> a favorisé la **ségrégation spatiale des populations urbaines socialement défavorisées**<sup>5</sup>.

2) L'histoire de la gouvernance, autour du projet de l'Union, a marqué le **positionnement des acteurs publics et privé**. Cette chronologie de la participation a signalé **les moments de rupture dans la participation** expliqués davantage par un traumatisme local liés à la désindustrialisation du territoire et des conséquences sociales importantes (hausse du chômage, précarisation des populations etc..) et par la complexité des enjeux écologiques du projet d'aménagement que par la forme des procédures de concertation. Dans cette première étape, il s'agit d'identifier le positionnement des acteurs institutionnels collectivité et SEM), porteur du projet et les associations locales mobilisées. Ce travail nous a amené à comprendre la labellisation de l'Union en éco-quartier pilote de la métropole lilloise, à situer les intentions des acteurs et les opportunités convergentes amenant à cette labellisation ; à considérer la construction de la notion d'éco-quartier pilote dans la Métropole Lilloise.

3) La construction des histoires associatives locales ont dévoilé l'héritage des mobilisations sociales notamment **la filiation entre l'Alma-Gare, le Collectif Canal puis le Collectif de l'Union**. Cette filiation est revendiquée comme telle par le Collectif de l'Union. Les mobilisations locales se réclament des luttes urbaines de l'Alma-Gare. Elle revendique un mouvement populaire participatif autour de leur cadre de vie. Cet héritage apparaît comme une filiation symbolique et **révèle la mémoire sociale des luttes urbaines de l'Alma Gare**<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Outre les méthodes développées ci-dessous (reconstitution de la mémoire des acteurs), différentes sources sont sollicitées : document officiel (délibération de Lille Communauté Urbaine, groupe de travail, etc.), coupure de presse locale et nationale, mémoire, site internet SEM, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer)...

<sup>4</sup> Laigle L., Oehler V., 2004, « Les enjeux sociaux et environnementaux du développement urbain, la question des inégalités écologiques », *Final Report, Centre Scientifique et Technique du Bâtiment*, Paris. CSTB, [http://desh.cstb.fr/file/fc3\\_fiches442.pdf](http://desh.cstb.fr/file/fc3_fiches442.pdf)

<sup>5</sup> Bret Bernard, 2009, « Interpréter les inégalités socio-spatiales à la lumière de la théorie de la Justice de John Rawls », *Annales de Géographie*, n°665-666, p.16-34

<sup>6</sup> *De l'Alma à l'Union, vers un éco-quartier exemplaire. Cahier n°30 de l'Université Populaire et Citoyenne*, Décembre 2010. Bientôt disponible sur : [www.upc-roubaix.org](http://www.upc-roubaix.org)

## **2.2: Dynamiques sociales et logiques participatives autour de l'éco-quartier de l'Union**

Cette deuxième phase tente de reconstituer l'historique des procédures participatives mises en place sur ce territoire, à partir des différents projets d'aménagement produit depuis une vingtaine d'années. Pour cela, *deux recherches* sont menées, l'une s'interrogeant sur la mise en place des dispositifs participatifs et l'autre tentant de faire apparaître les imaginaires sociaux de ces dispositifs.

### **1) Enquête sur les dispositifs de participation institutionnalisés.**

Cette enquête, réalisée par Martine Revel (avec le soutien de Caroline Lejeune) vise à étudier la mise en place des dispositifs participatifs en lien avec le projet de l'Union. Trois éléments<sup>7</sup> d'analyse sont développés : 1) **le resserrement des réseaux à la multi-positionnalité** des bénévoles et des militants laisse peu de place à la diffusion des informations, cette dernière reposant essentiellement sur la communication intergroupe. Le manque de renouvellement des bénévoles laisse peu de place à de nouveaux arrivants et la rivalité entre les différents dispositifs crée de la rivalité entre les groupes ; 2) Une certaine **instabilité des dispositifs** est perceptible du fait de tension entre les dispositifs de participation (concurrence et rivalité), du peu de renouvellement des participants, des multiples échelles spatiales, du peu de vision des objectifs du projet, d'une distance entre les dispositifs de participation et le projet (mode d'intégration de la zone de l'Union dans l'intercommunalité, peu de lieu d'expression des désaccords (davantage d'information que de consultation) ; 3) **l'institutionnalisation des acteurs** les amènent à percevoir l'importance de contribuer au projet (la ville de Tourcoing est sur une démarche d'institutionnalisation de participation et anime de fait des moments d'informations, le quartier de l'Epidème commence à investir le projet. La ville de Roubaix institutionnalise peu la participation au bénéfice du projet, par conséquent les dynamiques locales associatives prennent le relais.)

Le résultat intermédiaire laisse entrevoir *l'instabilité des dispositifs de participation institutionnalisés.*

### **2) L'imaginaire des acteurs : les représentations écologique du projet**

Quelles sont les représentations écologiques de l'éco-quartier des acteurs engagés dans le projet ? Comment sont matérialisés certains enjeux théoriques (comme la participation, l'enjeu écologique... ) ?

L'ambition environnementale de l'éco-quartier apparaît ainsi sous son aspect *technique*, par l'agrégation de technique innovante sur le bâti, permettant de réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre. Aussi, la "nature" urbaine apparaît très peu en tant que telle (faiblesse des enjeux liés à la biodiversité, constante négociation autour de la surface à allouer au parc urbain, etc.) Pour le moment, ce parc n'est pas conçu comme « une valeur en soi » et reste cloisonné à sa valeur d'usage (elle-même souvent encore mal définie) : parc de loisir, labyrinthe potager ... Alors que le territoire de l'Union détient un caractère d'expérimentation et a participé, après un processus participatif, à la définition d'une charte éco-quartier<sup>8</sup>, l'enjeu écologique est encore mal considérée dans ce projet urbain et ne constitue pas l'axe privilégié de conception et de planification du projet. De même, la connexion entre les enjeux écologiques et sociaux reste à approfondir. Alors que 30% de logements sociaux sont prévus, alors que les techniques innovantes permettent de réduire l'émission de carbone (HQE,

<sup>7</sup> Martine Revel, docteur en sociologie, chercheuse au Ceraps, Université de Lille 2, Les dispositifs de participation institutionnels autour du projet de l'Union, journées d'Etude du 7 Octobre 2010.

<sup>8</sup> La première version de la charte éco-quartier voté en 2007, la deuxième version est voté le 2 avril 2010 après une vaste procédure de participation entre 2008 et 2009. Consultable sur [http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1368&art\\_id=18012](http://www.lillemetropole.fr/index.php?p=1368&art_id=18012)

panneaux solaire, noues), elles n'apportent pas ou peu de remède à la réduction de la paupérisation des quartiers environnants. L'éco-quartier répond à l'exigence de réduction de l'émission de carbone mais n'invite pas ou peu à reconsidérer la réduction sociale de la consommation énergétique et matérielle.

La dynamique citoyenne observée à travers la mobilisation du collectif de l'Union adopte, quant à elle, une démarche différente : la question écologique est mobilisée pour revendiquer « *un quartier social et écologique* »<sup>9</sup>. L'introduction de la question écologique dans la perspective d'un quartier durable apporte ici des préoccupations d'ordre sociales (ségrégation des quartiers environnants), patrimoniales (la mémoire ouvrière), environnementales (la gestion du parc). L'intérêt mobilisateur est de penser ce projet sur des interactions du social et de l'écologique (les pratiques sociales, l'habitat, les déplacements, l'alimentation, la gestion urbaine de proximité, etc.), de l'économique et du social (l'économie sociale et solidaire/patrimonialisation de la mémoire ouvrière), de l'économique et de l'environnemental (ferme maraîchère). La dynamique territoriale proposée par ce collectif s'appuie davantage sur le mieux-être des habitants et un autre mode de vivre ensemble au regard des défis écologiques à venir. Cette dynamique s'accompagne d'une réflexion sur l'articulation entre démocratie et écologie urbaine interrogeant ainsi les procédures de la gouvernance dans la planification d'un projet urbain.

Les deux représentations de l'éco-quartier porte deux modèles de projet fondés sur des logiques de planification et de développement territorial différents : d'un côté la planification technique avec un développement territorial des moyens de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette perspective amène à une adaptation technique des enjeux environnementaux liés au label éco-quartier; de l'autre la planification sociale avec un développement social et écologique des moyens de production et de consommation localisée mis en œuvre grâce à une appropriation citoyenne du territoire. Cette démarche s'apparente quant à elle au processus de la résilience locale au regard de la crise écologique.

Nous observons une certaine asymétrie des acteurs quant à l'intention portée à la notion d'écologie et de durabilité. Le souhait de trouver des espaces de négociation est visible et souhaité par les deux parties. L'enjeu écologique amène les deux parties à prendre conscience de la nécessité de travailler ensemble. Cette forme de coopération s'impose comme une prescription au regard du caractère expérimental du projet de l'Union.

***Livrable : film vidéo sur les représentations écologiques de l'éco-quartier***

### **2.3 Institutionnalisation relative de l'enjeu écologique dans la participation des acteurs**

Comment les jeux d'acteurs relèvent-ils la prise en considération de l'enjeu écologique ? Comment celui-ci s'inscrit dans les dynamiques sociales associatives et les pratiques professionnelles des acteurs institutionnels ? Peut-il apparaître comme un élément de négociation des acteurs associatifs et se révéler fédérateur des dynamiques institutionnelles et associatives locales ? L'analyse de l'enjeu écologique dans la mobilisation des acteurs (institutionnels et associatif) a permis de dégager les procédures de participation autour du projet et de dresser une typologie à partir d'une cartographie de la participation au regard de l'enjeu écologique. Six procédures de participation ont ainsi pu être identifiées :

1) ***La question écologique est le moteur de la mobilisation de Lille Métropole Communauté Urbaine et du Collectif de l'Union.*** La question écologique est traitée différemment. D'un côté, la gestion technique et administrative de la réalisation du concept "d'éco-quartier" guide la mobilisation institutionnelle ; de l'autre la revendication d'un quartier écologique et social, porteur d'une révolution sociétale, garantit l'expertise citoyenne du Collectif de l'Union sur

<sup>9</sup> Troisième appel du collectif de l'Union, *Pour le Droit de changer d'ère : pour un quartier social et écologique*, Septembre 2009. Bientôt disponible sur [www.upc-roubaix.org](http://www.upc-roubaix.org)

l'ensemble du projet, tout en constituant des groupes projets pour le futur site. L'enjeu écologique est alors le facteur d'intervention sur le projet de l'Union permettant de porter un projet innovant pour les institutions (*concept d'écoquartier*) et du point de vue de la mobilisation citoyenne d'introduire la citoyenneté urbaine, porteuse de perspectives de vie collective associant à la question écologique à la question sociale. Or ces acteurs gèrent actuellement un rapport de force dans leurs négociations. Cela peut s'expliquer par des divergences de perspectives sur l'écologie du projet, mais aussi par des considérations plus historiques (*voir les remarques supra sur l'approche socio-historique du territoire*), ainsi que sur des temporalités politiques différentes (mobilisation du thème de l'urgence écologique ou mise en avant de la continuité de la gestion publique).

2) ***La question écologique apparaît par l'expertise de bien commun des réseaux écologiques.*** L'association Entreliaanes et le comité de quartier Fresnoy-Markellerie ont défendu « l'équilibre écosystémique » du territoire et font de l'enjeu écologique une opportunité afin de porter une expertise citoyenne spécifique. Celle-ci a permis d'apporter une compétence à l'aménageur et a provoqué le déplacement du Centre Européen des Textiles Innovants de 10 m. L'enjeu écologique apparaît ainsi comme un porteur d'échange de savoirs scientifiques entre techniciens et citoyens sur le projet.

3) ***La question écologique apparaît dans la diffusion de l'information.*** L'atelier électrique – conseil de quartier Epidème et le centre social Boilly font usage de l'écologie comme moyen de sensibiliser et de faire adhérer les habitants locaux au projet d'aménagement. L'enjeu écologique est ici un facteur d'adhésion et de sensibilisation des habitants au projet au nouveau concept urbain qu'est « l'éco-quartier ».

4) ***L'écologie n'apparaît pas dans la mobilisation.*** Le Comité de quartier du cul du four et Rase pas mon quartier ont mené des revendications correspondant à une mobilisation spontanée pour obtenir gain de cause dans des projets qui concernent directement un groupe de personnes. (Réhabilitation des logements et des jardins familiaux).

5) ***La question écologique apparaît dans sa dimension technique et technocrate.*** Il apparaît tel quel dans les groupes de participation orchestrés par la SEM. Cette intention correspond à l'application normative des réglementations sur la question énergétique, sur l'enjeu de la participation, la gestion de l'eau, des déchets, de "l'urbanisme durable".

6) ***La question écologique n'est pas prise en compte dans les instances de participation existantes.*** Les villes de Roubaix et Wattrelos n'intègre pas (ou pas encore) la dimension écologique dans la mobilisation citoyenne autour du projet d'aménagement. Cependant elle mène des politiques environnementales dans l'ensemble de la ville : Agenda 21, sensibilisation et information.

Par cette typologie, nous constatons que les usages sociaux et politiques différents en fonction des mobilisations portées par les acteurs locaux. Autrement dit le projet d'éco-quartier ne correspond pas à un projet unifié partagé par les acteurs, mais à un enchevêtrement d'intérêts défendant des perspectives de développement urbain (développement social et développement technique, développement économique local et projet métropolitain...). La diversité témoigne de formes de construction différentes dans la perception et l'instrumentalisation de l'enjeu écologique. Certains acteurs apparaissent comme des « passeurs » (au sens de Marcel Jollivet), qui sont destinés à permettre la construction d'une cohérence du projet territorial (« passeurs militants » qui facilitent la transmission de l'enjeu écologique dans la mobilisation, « passeurs institutionnels » qui construisent une dimension technique à l'enjeu écologique en l'adaptant aux contraintes réglementaires du projet...).



## 2.4. La stratégie des mobilisations et d'intervention par l'enjeu écologique

Comment se construit la mobilisation de l'enjeu écologique et comment celui-ci s'inscrit dans l'agenda local ?

L'enjeu écologique orchestre une négociation des enjeux territoriaux en amenant les acteurs à hiérarchiser les valeurs. Cette hiérarchie conditionne la négociation collective et la stratégie des acteurs (invisibilité des enjeux écologiques, priorité des enjeux sociaux, procédures de négociation collective (technicisation/dépolitisation/inclusion et exclusion des enjeux).

### Usages de l'enjeu écologique dans la mobilisation du collectif de l'Union

Héritier des luttes urbaines de l'Alma-Gare et du Collectif canal, le collectif de l'Union s'inscrit dans la revendication d'un cadre de vie agréable. Dans la continuité de ces mouvements, (mobilisation autour du cadre de vie, défense de l'environnement), la revendication d'un quartier sur ce territoire anime leur mobilisation depuis 2005.

En 2009, la mobilisation du collectif de l'Union s'appuie sur l'opportunité de la durabilité dans la politique de renouvellement urbain du territoire de l'Union pour revendiquer un espace de négociation social. L'usage de l'écologie a eu pour objet de positionner le collectif de l'Union comme acteurs du projet d'aménagement. Les trois appels<sup>10</sup> du collectif signalent cette progression des revendications vers la durabilité tout en maintenant leurs revendications sociales de départ (l'emploi, le logement, lieu de vie, l'appartenance territoriale). Cependant, l'enjeu écologique leur permet de faire progresser leurs propositions vers des projets alternatifs favorisant la transition du territoire vers une durabilité forte. La patrimonialisation de la mémoire ouvrière, le développement de circuit court (ferme péri-urbaine), la gestion urbaine de proximité (l'habitat écologique partagé) sont autant de sujets construits autour de préoccupations sociales urbaine (le logement, l'économie solidaire, l'espace urbain) et valorisées par la question écologique.

Aussi, on assiste au passage d'une revendication sur le patrimoine ouvrier à des considérations élargies au patrimoine commun<sup>11</sup>. Cette convergence des enjeux sociaux et environnementaux amène à associer au patrimoine social, le patrimoine écologique<sup>12</sup>. Cette question permet d'introduire la notion d'équité sociale dans les politiques d'aménagement et d'apporter les réseaux écologiques nécessaires à l'adaptation des pratiques sociales à la crise écologique. L'usage de cet enjeu leur permet de trouver écho auprès des élus à l'heure où les politiques environnementales s'institutionnalisent dans les politiques de reconversion urbaine. L'enjeu écologique se matérialise par la revendication des questions sociales et la demande de reconnaissance de la dignité sociale du Collectif de l'Union. L'intégration des préoccupations écologiques dans les revendications sociale traditionnelles permet de faire converger des enjeux locaux (Flipo 2009). Ainsi, La question écologique comme sujet effectif de la participation devient la problématique centrale dans la formation de controverse sur la complémentarité du social et de l'écologique.

### La complémentarité des enjeux sociaux et écologiques dans la mobilisation du Collectif de l'Union.

La mobilisation du collectif de l'Union s'apparente aux mouvements sociaux issus de la justice environnementale aux Etats-Unis. Le Collectif de l'Union associe les difficultés sociales à des préoccupations écologiques liées à la transition écologique des territoires face au changement climatiques et la rareté des ressources (pétrole, gaz)<sup>13</sup>. La mobilisation du

<sup>10</sup> Les trois appels du collectif de l'Union formulé en 2005 et en 2009. Voir le site : <http://www.collectifunion.com/>

<sup>11</sup> Calvo-Mendieta I., Petit O., Vivien F-D, « Le patrimoine commun : une autre manière d'analyser la gestion collective des ressources naturelles, le cas de la gestion de l'eau en France », in Mailleret M., Petit O., Rousseau S (dir.), *Ressources, Patrimoine, Territoires et Développement Durable*, EcoPolis n°10, PIE Peter Lang, Bruxelles, 2010, P.205-218.

<sup>12</sup> Travaux en cours de réalisation.

<sup>13</sup> Rabah Mézine, Président du Collectif de l'Union, le 7 mars 2011 – Conseil D'administration du Collectif de l'Union – Maison des associations de Tourcoing.

collectif de l'Union traite de la question des inégalités écologiques par la dénonciation des injustices sociales obérées par les politiques d'aménagement classiques dans les quartiers environnants l'Union. Le lien entre les difficultés sociales des quartiers environnants et l'Union est omniprésent dans son discours. Il fait de l'urgence écologique le moteur de son action collective et pose ainsi la question écologique du futur éco quartier de l'Union par l'interaction du social et de l'écologique. Cette approche permet de faire de l'écologie, un objet politique questionnant le modèle de développement territorial de l'Union. Le collectif de l'Union revendique le droit à la justice sociale en revendiquant une politique d'aménagement adaptée aux besoins sociaux et écologiques existants et futurs du territoire au regard de l'urgence écologique. Ce mouvement social revendique « *le droit a du beau* » et donc à la justice environnementale dans l'accès à un développement écologique des territoires<sup>14</sup> actuellement en situation de cumul de risques face à la crise écologique et rareté des matières premières. Ce positionnement politique des enjeux amène les pouvoirs publics à tenir compte des propositions du collectif de l'Union : la question sociale ne peut être évincée par les élus, du fait du traumatisme social existant. De la même manière l'adaptation des territoires au changement environnementaux n'est plus un sujet périphérique sur le territoire de l'Union, il devient peu à peu un enjeu inévitable, peu importe la manière par laquelle il est traité. Ainsi l'autonomie participative du collectif de l'Union favorise la construction sociale de la parole citoyenne et un apport conséquent aux politiques locales d'aménagement. Récemment, le collectif de l'Union, par le biais de l'Université Populaire et Citoyenne, est entré dans le comité d'évaluation développement durable du projet d'aménagement de l'éco-quartier de l'Union : ce groupe de travail contribuera à la rencontre entre la démocratie écologique et la démocratie technique et politique.

### **L'émancipation des acteurs du collectif de l'Union**

Certains animateurs du collectif, l'Université Populaire et Citoyenne notamment, souhaitent associer aux revendications sociales classiques, la question écologique. Ils tentent de concilier les valeurs traditionnelles des habitants (ouvriérisme, valorisation du patrimoine industriel, précarité) avec les enjeux écologiques urbains. Pour ce faire, il adopte un mécanisme de montée en compétences des individus par l'éducation populaire. De nombreux voyages (Fribourg, Ermscher Park, les Amanins, Ardelaine) ont permis de franchir plusieurs étapes pour les membres du collectif de l'Union : 1) leurs revendications pour l'Union sont passés d'un statut imaginaire, utopique à un statut relevant de l'ordre du possible 2) La compréhension des enjeux écologiques s'est traduite par la visibilité des projets, la perception de l'enjeu écologique a glissé vers un statut intelligible, 3) leur capacité d'entreprendre des projets est rendue possible par leur montée en compétence lors de ces visites, de leurs échanges sur les projets, de l'articulation systémique des trois projets et l'actualité locale et globale.

On assiste actuellement à une certaine émancipation des membres du collectif de l'Union sur plusieurs domaines:1) la construction administratives des projets, 2) la compréhension systémique des enjeux de l'écoquartier 3) l'acculturation réciproque des membres (chaque membre du collectif a une identité sociale et a un domaine de compétence) 3) la co-production d'une expertise en urbanisme avec Sylvain Coquerel permet au collectif de l'Union de se constituer un réseau de compétence technique valorisant et légitimant leur positionnement initial.

L'émancipation des individualités<sup>15</sup> se tourne vers des mécanismes d'empowerment. La montée en compétence dans la gestion de projet n'est pas le seul objectif. Ce mécanisme vise à permettre aux individus d'être en « capacité de créer des projets » mais également de se

---

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Lejeune Caroline, doctorante au Ceraps, Université Populaire et Citoyenne, intervention, Séminaire d'études, le 7 octobre 2010.

constituer collectivement en un acteur capable de décider des orientations des politiques publiques par *l'élévation de sa capacité de pouvoir*<sup>16</sup>. Cet empowerment conduit davantage à accompagner un processus de changement politique par une mobilisation sociale, que d'accompagner une réalité sociale vers un consensus<sup>17</sup>. Cet empowerment apparaîtrait comme une réponse politique à la fragmentation sociale et à la paupérisation de certaines aires urbaines<sup>18</sup>.

Cependant, cette montée en compétence reste fragile du fait de l'accompagnement encore nécessaire de l'Université Populaire et Citoyenne. La dépendance du collectif de l'Union à l'égard de l'Université Populaire et Citoyenne est perceptible. Cette structure joue le rôle d'animation, de coordination du groupe et d'interlocuteur privilégié pour les acteurs institutionnels. Il peut apparaître que cet accompagnement du collectif résonne pour l'association d'éducation populaire comme la réalisation des actions d'éducation populaire à Roubaix.

### **L'aspect technique de l'éco-quartier est privilégié au détriment de la justice environnementale**

A cette première étape de l'étude, l'institutionnalisation du concept d'« éco-quartier à l'Union » confère un caractère essentiellement technique à la politique de reconversion industrielle du territoire et à la planification urbaine des acteurs institutionnels. L'amélioration des conditions de vie précaires des quartiers périphériques est très présente dans le discours politique. L'écart entre planification technique et préoccupations sociales, pourrait s'expliquer, entre autres, par l'appréhension institutionnelle du « temps d'aménagement » et « du temps de l'habitant »<sup>19</sup>. La coupure entre « bien construire » et « bien vivre »<sup>20</sup> est inhérente aux modalités de planification urbaine.

La prise en compte de la justice environnementale revendiquée par le collectif de l'Union n'est pour le moment pas intégrée au projet de l'Union, elle reste un enjeu de négociation.

---

<sup>16</sup> Donzelot, J., (2006), *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Seuil, Paris

<sup>17</sup> Bernard Jouve « Éditorial. L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, économie, société* 1/2006 (Vol. 8), p. 5-15. Consultable sur [www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2006-1-page-5.htm](http://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2006-1-page-5.htm).

<sup>18</sup> Alain G. Gagnon et Paul May, « Empowerment et diversité culturelle : quelques prolégomènes », *Métropoles* [En ligne], 7 | 2010, mis en ligne le 08 juillet 2010, consulté le 10 janvier 2011. URL : <http://metropoles.revues.org/4230>

<sup>19</sup> Astrid Scharly, Vice-Présidente chargée du développement durable, LMCU, entretien, Mai 2010, voir Film sur l'Union.

<sup>20</sup> B. Boutaud, « Quartier durable ou éco-quartier ? », *Cybergéo : European Journal of Geography*, En ligne, *Débats, Quartier durable ou éco-quartier ?*, mis en ligne le 24 septembre 2009. URL : <http://cybergeo.revues.org/index22583.html>

### 3. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET MESURES CORRECTIVES NÉCESSAIRES

Le statut de Majdouline Sbaï, chargée de mission à l'Université Populaire et Citoyenne, a évolué depuis Avril 2010. Elue, Vice-Présidente chargée de la citoyenneté et des relations internationales au Conseil Régional Nord-Pas de Calais, ses responsabilités politiques ne lui permettent pas de mettre en œuvre le projet de recherche CDE, elle est ainsi chargée du suivi du projet mis en œuvre par l'association en partenariat avec le Ceraps, tel que le projet initial l'a prévu.

Caroline Lejeune, doctorante en science politique au Ceraps a mené les premières recherches monographiques de février à Juillet, tel que le projet l'a planifié par un contrat déterminé pour une période six mois. Aujourd'hui la doctorante bénéficie d'un CIFRE à l'Université Populaire et Citoyenne. Son travail de thèse porte sur l'interaction du social et de l'écologique dans la politique d'aménagement de l'éco-quartier de l'Union à travers la notion d'inégalités écologiques.

Ainsi, le recadrage théorique s'est adapté au recadrage de terrain lié au changement de statut professionnel de Majdouline Sbaï et à l'intégration des préoccupations scientifiques de Caroline Lejeune. Ce recadrage permet d'avoir une approche microsociale du territoire de l'Union et donc une perspective complémentaire dans les axes de recherche portant sur l'articulation entre démocratie et écologie et interaction entre le social et l'écologique dans la capacité des acteurs à négocier l'adaptation du territoire à la crise écologique.

D'autres part, le cadrage méthodologique initial proposait de mener des actions de recherche-action, leurs faisabilités restant dépendante de la position singulière de Majdouline Sbaï sur le territoire de Roubaix, elles apparaîtront sous la forme d'interventions sociologiques, auprès des institutions et aménageur ainsi que quotidiennement auprès du collectif de l'Union. Ces travaux s'effectuent sous la responsabilité de Majdouline Sbaï et de Bruno Villalba.

### 4. VALORISATION DES TRAVAUX

#### 4.1. Résultats scientifiques attendus compte tenu de l'état d'avancement

##### - Valorisation scientifique des travaux scientifiques :

- Bruno Villalba, Caroline Lejeune, *Limites prescriptives d'un label « éco-quartier » (le cas de la Zone de l'Union, Nord, France)*, « Territoire et environnement : des représentations à l'action », colloque international organisé à Tours les 3 et 4 décembre 2011. Voir : <http://calenda.revues.org/nouvelle18297.html>
- Caroline Lejeune, *Négocier à partir de l'enjeu écologique. Le cas de la zone de l'Union, France, Nord*. Proposition de communication à la journée de doctorale sur la participation du public et la démocratie participative organisée par le GIS Participation du public, décision, démocratie participative. Voir : <http://www.participation-et-democratie.fr/>. En attente d'examen.
- Bruno Villalba, Caroline Lejeune, « La durabilité en renfort. Requalification d'un projet urbain. Le cas de la Zone de l'Union (Nord) ». Article en relecture en vue d'une publication pour la revue *Cosmopolitique*
- Caroline Lejeune, « *Le patrimoine commun : perspective mobilisatrice de la durabilité urbaine. (Le cas de la zone de l'Union, Nord, France)* » En cours de rédaction.

#### - Organisations des séminaires scientifiques :

- Séminaire scientifique « La participation citoyenne dans l'aménagement de l'écoquartier de l'Union. roubaix-Tourcoing-Wattrelos. Le 7 octobre 2010, Tourcoing
- Les journées CDE, 3 et 4 février 2011, Programme Concertation, Décision et Environnement, Rencontre scientifiques des équipes pluridisciplinaires, MEDDTL.

#### 4.2. Perspectives pour l'action publique (connaissances, méthodes, recommandations)

- *Valorisation de ces thématiques à travers la prise de parole publique* : Le séminaire scientifique d'octobre 2010 a permis de valoriser la parole institutionnelle et associative, d'effectuer une rencontre entre les parties prenantes du projet et d'engager un dialogue en dehors des espaces de participation organisés dans le cadre du projet d'aménagement de l'Union.
- *Valorisation de ces thématiques par la rencontre entre chercheurs et acteurs mobilisés* : La progression opérée par les entretiens qualitatifs entre la doctorante et les acteurs locaux amène une réflexion sur l'articulation entre le social et l'écologique dans l'aménagement urbain et l'urbanisme. Cet espace de dialogue interdisciplinaire contribue à la mise en réseau des acteurs sur un sujet indissociable à la soutenabilité, la complémentarité du social et de l'écologique.
- *Sollicitation par les acteurs pour des interventions sociologiques (conférences débats, travaux préparatoires, etc.)*

1) Organisation d'un débat ou d'un groupe de travail, à la demande de la SEM, sur le thème des inégalités écologiques dans l'espace urbain de l'Union. Souhait de ne pas mettre en valeur les contradictions entre les politiques environnementales et les politiques sociales, ni d'envisager la redistribution des biens environnementaux. Il s'agit de mener un débat sur le rapport social et l'environnemental dans l'espace de l'Union et d'envisager des activités où le social rencontre l'écologie et où leur complémentarité permet d'envisager des activités concrètes pour l'organisation économique et sociale du territoire. Ce groupe de travail s'intégrera au nouveau dispositif de concertation de la SEM ville Renouvelée « *le club des partenariat* ». Ce groupe de travail aura pour thème les « *Ressources communes de l'Union* ».

2) Sollicitation du collectif de l'Union et particulièrement de la Cense de la Tossée pour un apport d'expertise en sociologie de l'environnement sur le thème de l'agriculture urbaine (Conversation électrique, *Se nourrir en ville*. 19 Mai 2011, Tourcoing)

- *Formation du collectif de l'Union* : une réflexion sur les modes d'acculturation de l'enjeu écologique (et de progression) dans la mobilisation du collectif permet : 1) de rendre compte à l'action publique des trajectoires territoriales et de la construction du sentiment d'appartenance des mobilisations locales au territoire. Cela permet également de comprendre les enjeux exprimés et de tenir compte de la complémentarité des enjeux sociaux et des enjeux écologiques. La prise en compte de ces trajectoires favorise une approche qualitative du mieux être social. L'intégration de ces dimensions participe à la personnalisation des mobilisations et des acteurs, en-dehors des espaces de participation (groupe de travail, conseil d'administration, rencontre avec les élus et acteurs institutionnels), de revendications (presse, médias locaux etc.) et des espace d'informations (assises de l'Union, réunion publique etc.) qui reste des espaces formels peu propice à la rencontre sociale. 2) l'analyse des mécanismes d'acculturation de l'enjeu écologique au sein du collectif de l'Union participe à la compréhension des réseaux et aux rôles de « passeur » d'un réseau à un autre. Aussi, cette acculturation réciproque des membres du collectif, dont les compétences et les expériences sont variables et sectorisées, favorise une montée en

compétences collectives. Cette dernière contribue à l'analyse du glissement des identités individuelles traditionnelles (culture ouvrière, patrimoniale) vers une identité collective par l'enjeu écologique. Enfin le croisement des savoirs profanes du collectif participe à la construction de nouveaux savoirs interdisciplinaires. 3) Cette acculturation passe par des revendications et oppositions aux politiques publiques locales. L'intégration de l'enjeu écologique passe également par la construction institutionnelle de ce dernier. La critique sociale des politiques environnementales, sociales et de la ville du collectif, autour de l'Union, se formalise par des expertises citoyennes, complémentaires au projet institutionnel. Le dialogue, entre expertise citoyenne de bien commun et projet institutionnel technico-politique, nécessite une confrontation politique des deux objets, tous deux constitutifs d'une controverse locale. Cette complémentarité favorise la redéfinition des objectifs de départ du projet de l'Union par des choix de développement territorial adapté à l'urgence écologique et donc au mieux être social.